



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Revue d'Études en Agriculture et Environnement

<http://necplus.eu/RAE>

Additional services for *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*:

Email alerts: [Click here](#)

Subscriptions: [Click here](#)

Commercial reprints: [Click here](#)

Terms of use : [Click here](#)



Geneviève Bédoucha, *Les liens de l'eau. En Brenne, une société autour de ses étangs* Bédoucha Geneviève, *Les liens de l'eau. En Brenne, une société autour de ses étangs* Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Quae, 2011.

Tiphaine Barthelemy

Revue d'Études en Agriculture et Environnement / Volume 95 / Issue 03 / September 2014, pp 379 - 386

DOI: 10.4074/S1966960714013058, Published online: 18 August 2014

Link to this article: http://necplus.eu/abstract_S1966960714013058

How to cite this article:

Tiphaine Barthelemy (2014). *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 95, pp 379-386 doi:10.4074/S1966960714013058

Request Permissions : [Click here](#)



Comptes-rendus de lecture

Geneviève Bédoucha, *Les liens de l'eau. En Brenne, une société autour de ses étangs*

Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Quae, 2011.

Est-il bien raisonnable, à l'heure où les éditions électroniques tendent à raccourcir les temps de lecture, de publier un ouvrage d'anthropologie de près de 700 pages sur une petite région rurale largement inconnue ? Le lecteur non averti peut se poser la question. Mais l'auteure en est Geneviève Bédoucha, une anthropologue spécialiste de la gestion de l'eau dont les travaux sur la Tunisie et le Yémen attiraient l'attention par la rigueur de l'ethnographie et la sensibilité de l'écriture (Bédoucha, 2004). La région quant à elle n'est rien moins que la Brenne : le pays « aux mille étangs ». C'est là une zone humide d'environ 50 000 hectares, dotée d'un écosystème complexe, qui sous-tend une économie et des rapports sociaux dont la spécificité s'est longtemps dérobée aux regards, du fait de grands propriétaires soucieux de préserver leurs domaines, leurs vies privées et leur entre-soi. Un monde fermé en somme. Beau défi pour l'anthropologue qui vingt années durant va arpenter les lieux, des fonds d'archives familiaux aux pêches d'étangs, les froids matins d'hiver, armée d'un regard aigu et d'une écoute inépuisable à l'égard des gens et des choses. Ce sont dès lors les liens intimes noués entre l'ethnologue et la Brenne, entre les brennoux et leurs étangs, entre pêcheurs, chasseurs, négociants et propriétaires, entre une société et son environnement naturel qui nous sont donnés à voir par la grâce d'une écriture tout à la fois puissante et subtile, précise et rigoureusement architecturée, suggestive, poétique... et non dénuée d'un sens certain de l'intrigue. Si bien qu'il est difficile au lecteur de se déprendre du livre une fois franchies les pages de l'introduction, tant il n'a de cesse de trouver réponse aux questions apparemment banales qui surgissent au fil des pages et dont l'auteure dévoile habilement les enjeux complexes : la « Mer rouge » va-t-elle être asséchée ? Le drainage et la reconfiguration des étangs vont-ils venir à bout des fièvres malignes qui déciment la population ? Les conflits entre les propriétaires de cette « chaîne » d'étangs vont-ils s'apaiser ? Comment les ingénieurs des ponts et chaussées vont-ils s'accommoder des injonctions contradictoires auxquelles les soumettent l'État et les grands propriétaires ? Que mangeront enfin les pêcheurs du « grand Migné » lors de leur prochain jour de pêche ? ...

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Ce parti littéraire qui fait la part belle aux indices et au suspense sert un dessein résolument scientifique. Point de développement romanesque ici. Geneviève Bédoucha s'en tient rigoureusement aux faits pour répondre à une question qui ordonne l'ensemble

de son travail : l'eau, sa distribution, sa répartition et sa gestion sont-elles ici, comme dans les zones arides et semi-arides jadis étudiées par l'auteure, « une ligne fructueuse de déchiffrement du social » (p. 18) ? Autrement dit : en quoi les contraintes imposées par le milieu naturel, son exploitation et les techniques qui l'ont façonné ont-elles imprimé leur marque sur les rapports sociaux et sur leur évolution au cours des deux derniers siècles ? Les étangs en effet sont le siège d'une pisciculture intensive qui exige leur vidage puis leur remplissage quasi annuel et leur empoissonnement régulier. Comme dans la Dombes, étudiée il y a une dizaine d'années par Vanessa Manceron (2005)¹, ils dépendent les uns des autres - les eaux de celui qui se situe en amont se vidant dans celui qui se trouve en aval. Des « lignées » sont ainsi repérables qui regroupent parfois plusieurs dizaines d'étangs appartenant à des propriétaires différents. En l'absence d'instance collective de gestion de l'eau, comment s'organisent les rapports entre ceux qui participent à la production piscicole ou parfois la subissent : propriétaires, exploitants, ingénieurs, agriculteurs, main-d'œuvre nécessaire aux pêches ... sans oublier les derniers venus, ces « écologistes » qui gèrent eux-mêmes de notables parties du territoire ? Ces questions ont amené l'auteure à organiser son propos en trois parties respectivement consacrées à l'histoire ; aux techniques et à leurs usages ; aux rapports sociaux enfin qui se nouent autour des étangs.

La première, qui est aussi la plus importante (260 pages) est née du constat que les discours recueillis sur le terrain mêlaient systématiquement présent et passé, et que la Brenne visible à travers ses paysages et les pratiques de ses habitants semblait faire écho à une Brenne invisible, faite de silences, de sous-entendus et d'évidences non explicitées. Pour tenter d'y accéder, l'ethnographe s'est lancée à l'assaut des archives – rapports, mémoires, délibérations, correspondances, comptes, etc.- dévoilant du même coup l'impressionnante quantité d'écrits, publics et privés, générés par cette région si discrète ... depuis le XVI^e siècle. Il ne s'agissait pas pour elle de faire œuvre d'historienne, mais de répondre aux interrogations suscitées par le terrain par une « histoire régressive » à même de faire ressortir les dynamiques et les pesanteurs d'une société locale. La Brenne, en raison de l'autonomie relative que lui a longtemps conférée son enclavement, constitue en la matière un cas particulièrement intéressant pour comprendre comment, objet de réappropriations différentes selon les époques et les protagonistes, le passé peut tout à la fois agir comme déterminant inconscient – des hiérarchies sociales par exemple – et comme repoussoir, lorsque certains usages ne sont plus tolérés, ce qui donne lieu à de nouveaux « accommodements ». Ces longs développements historiques irriguent les deux parties suivantes.

¹ Comme l'explique l'auteure, la Brenne diffère toutefois de la Dombes à plusieurs égards : les étangs y sont rarement mis en assec pour être cultivés. Les propriétaires n'en partagent pas l'usage avec les agriculteurs riverains qui par ailleurs sont généralement leurs fermiers.

La seconde (187 pages), centrée sur le mode d'exploitation des étangs et ses protagonistes – propriétaires, exploitants, gardes, négociants, agriculteurs – met en évidence les transformations de la pisciculture au XX^e siècle suite à l'adaptation de nouvelles techniques, venues d'Allemagne notamment, et à la mise en place de circuits de commercialisation qui donnent un rôle central aux négociants. La multiplication des étangs (plus de 2 000 aujourd'hui dans un espace d'environ 50 000 ha) et le fractionnement des propriétés perceptibles au XX^e siècle n'ont pas pour autant atténué les rapports de dépendance : objet de négociations, d'alliances et de brouilles, l'eau est plus que jamais aujourd'hui un enjeu de pouvoir. Les tentatives pour codifier les pratiques se heurtent d'abord à la diversité écologique des étangs et de leurs usages possibles (plats, profonds, tourbeux, sableux, entourés de bois ou de prés, etc.) face auxquels les savoir-faire des gardes s'avèrent parfois plus efficaces que les savoirs scientifiques des experts. Elles se heurtent en second lieu à la diversité des catégories de propriétaires qui ne jouissent pas tous de la même légitimité selon leur ancienneté, leurs fortunes, leurs réseaux d'interconnaissance et leur investissement local. La valorisation extrême de la propriété privée est paradoxalement liée ici à une représentation de l'eau comme « bien commun » : les solidarités n'en sont que plus contraignantes. Le XXI^e siècle a beau être celui de l'individualisme et des relations virtuelles, en Brenne, l'individu, n'a d'existence économique et sociale que comme composante d'une communauté fondée sur le face-à-face, des expériences partagées, des négociations permanentes, des ententes tacites ... et des repréailles imparables.

La troisième partie (172 pages), quant à elle, décrit et analyse les rapports sociaux contemporains et leur structuration fortement hiérarchisés, qui se donnent à voir lors des journées de vidage et de pêche des étangs, très minutieusement observées par l'auteure qui y a régulièrement participé. C'est une « tradition lourde de soumission silencieuse » (p. 513) qui apparaît lors du rituel de l'« invitation », terme qui masque, sous des dehors amènes, la « convocation » des riverains et des voisins, généralement descendants d'anciens métayers, à participer au travail de la pêche : un travail harassant qui suppose le maniement des filets, le transport sur les berges et le tri du poisson de l'aube à la nuit, le tout contre une rétribution éminemment symbolique (autrefois, quelques poissons). Sont très finement analysés ici les manières et les savoir-faire qui masquent les rapports de domination, les subvertissent parfois ou les perpétuent tout en les faisant évoluer subtilement de part et d'autre : du côté des propriétaires, qui désormais se mêlent davantage aux pêcheurs lors des repas et marquent leur considération par des contre-dons plus prestigieux telles des invitations à la chasse, comme du côté des riverains, agriculteurs ou voisins, prompts à sanctionner l'« arrogance » ou la ladrerie de certains propriétaires en esquivant leur « invitation » et en forgeant leur réputation. Passionnante et vivante, cette dernière partie, qui met également en scène les conflits entre les naturalistes du Parc régional de la Brenne créé en 1989 et les riverains ainsi que leurs concessions mutuelles, témoigne de tout

ce qu'une immersion longue sur le terrain peut apporter à la connaissance des liens complexes et mouvants qui constituent un territoire.

Exclusivement centré sur la Brenne, l'ouvrage ne se situe pas pour autant dans la tradition de la monographie classique en ethnologie. D'une part parce qu'il est axé sur les étangs, l'économie et la vie sociale qui s'y rattache (au point que l'on regrette parfois que certaines données contextuelles, démographiques notamment, n'y soient pas synthétisées sous forme de tableaux), d'autre part et surtout parce qu'il donne matière à une réflexion de portée plus générale susceptible d'intéresser sociologues, anthropologues et politistes comme les naturalistes ou les aménageurs. On retiendra plus particulièrement ici deux points forts : l'analyse des résistances qu'une société peut opposer à l'État et de la manière dont elle s'y intègre progressivement ; le rôle enfin que peut jouer un lieu² dans la dynamique des rapports sociaux et la perpétuation de leurs spécificités.

Des relations ambivalentes avec l'État.

En ordonnant « le dessèchement des marais », la législation de l'époque révolutionnaire témoigne de la volonté de l'État d'intervenir activement dans le développement économique de régions humides, qui, comme la Brenne, se caractérisent par l'enclavement et l'insalubrité. Elle marque aussi dans la région le début d'une longue période de conflits et de négociations entre les populations locales et l'État qui se cristalliseront, selon les époques, sur des questions différentes : assèchement des étangs, curage des cours d'eau ou protection de la biodiversité. Mais c'est toujours la même antinomie qui apparaît « entre deux exigences difficilement compatibles, celle de l'intérêt public qui conduit à une politique interventionniste [...] celle d'un respect qui se veut absolu de la propriété privée » (p. 118). À l'image d'un territoire où les frontières entre la terre et l'eau sont indiscernables ou mouvantes, les limites entre privé et public sont pour le moins confuses. Il en résulte nombre d'ambivalences que traduit la multitude des rapports, enquêtes, mémoires ou pétitions très finement analysés ici par l'auteure (qui n'en cite pas moins de 23 rédigés entre 1804 et 1870). Paradoxalement, ce sont les grands propriétaires eux-mêmes – du moins certains d'entre eux - qui fustigent, au début du XIX^e siècle, le désintéret de l'État pour la région et soulignent la nécessité de son intervention... fût-elle au prix de quelques expropriations (p. 168). Pourtant, nombre d'entre eux refuseront l'accès des ingénieurs sur

² Les limites de la Brenne sont différentes selon que l'on considère le cœur de Brenne (10 communes) la grande Brenne, ou le territoire du Parc naturel. Comme le montre l'auteure, ces limites, elles-mêmes assez floues désignent des altérités (« ici ce n'est pas la vraie Brenne »), elles-mêmes constitutives des identités collectives. La notion de société locale est ainsi le produit de rapports complexes entre mode d'organisation sociale et frontières géographiques.

leurs terres, allant même jusqu'à faire casser par le Conseil d'État un arrêté préfectoral ordonnant le curage d'un cours d'eau (p. 299). Inversement, l'État commande nombre de rapports – dont le plus célèbre, celui du préfet Dalphonse brosse en 1804 un portrait calamiteux de la région – et dépêche ses ingénieurs qui préconisent des solutions : régulation des ouvrages, rénovation des bondes, construction de canaux secondaires, faucardage, *etc.* Parfois ces solutions ne tiennent pas compte des contraintes qu'impose le milieu naturel : Peut-on raisonnablement envisager d'assécher les étangs et de les mettre en culture quand rien ne pousse sur ces sols pauvres et que la région a toujours vécu de la pisciculture ? Les agriculteurs ont besoin de l'eau pour abreuver leurs bêtes, les propriétaires du poisson pour compenser la faiblesse de la rente foncière : l'opposition est unanime. Le drainage et la canalisation de l'eau requièrent quant à eux des investissements très lourds, ce qui incite les préfets à ménager les propriétaires, les encourageant à prendre à leur charge les travaux d'assainissement sur leurs terres, dans l'intérêt général. Est-ce à dire que l'intérêt général se résume à la valorisation des domaines privés ? Préfets et ingénieurs ne l'entendent pas toujours ainsi et peuvent se livrer à de sévères rappels à l'ordre. En 1864, par exemple, un préfet se désole publiquement : pour la construction de chemins agricoles, « l'Administration n'a pas rencontré, dans les possesseurs de terrain à occuper, toute la bonne volonté qu'elle était en droit d'espérer » (p. 257). Les représentants de l'État n'en sont pas moins régulièrement battus en brèche. Certaines décisions, l'assèchement d'un étang ou le curage d'un cours d'eau par exemple, perçues comme des abus de pouvoir, suscitent l'ire des populations locales, agriculteurs et propriétaires confondus, qui pétitionnent, usent de leur connaissance du terrain ... et du climat pour retarder les travaux et les faire reléguer aux oubliettes.

C'est que, de l'espace et de l'intérêt public, les uns et les autres n'ont pas la même définition. Conçu par opposition au privé, le public transcende, pour l'administration, les particularismes et les rapports sociaux locaux. Les deux se mêlent au contraire indissociablement du côté des propriétaires pour lesquels politique patrimoniale et politique redistributive, possession des biens et entretien des liens sociaux ne font qu'un. Les domaines, aujourd'hui comme hier, semblent être avant tout des lieux de prestige, comme en témoigne l'importance de la chasse, plus encore que le siège d'activités piscicoles ; sans doute est-ce pour cela que leurs détenteurs investissent autant sur des terres aussi pauvres ... quitte à y laisser des plumes. En défendant leurs propriétés contre les actions entreprises par l'État, c'est aussi le fonctionnement d'un espace social que les notables entendent préserver.

Toutefois, comme le montre Geneviève Bédoucha, le monde des propriétaires est plus hétérogène qu'il n'y paraît : les propriétés semblent changer de main assez souvent et les « dynasties » de notables, plutôt courtes. De ses divisions internes (entre anciens et nouveaux propriétaires, conservateurs ou progressistes, ou plus prosaïquement entre ennemis sur une

même « chaîne » d'étangs), l'administration sait aussi tirer profit pour faire appliquer ses décisions. Ainsi, bon an mal an, les questions qui ont suscité tant de tensions ont été progressivement résolues à la fin du XIX^e siècle : les fièvres malignes qui décimaient les populations (les taux de mortalité avoisinent encore les 40 % dans certaines communes en 1850) ont disparu, les brandes ont reculé, l'élevage s'est développé et la Brenne est désormais sillonnée de routes. Est-ce à dire que les populations brennouses sont désormais intégrées à un espace social et politique unifié à l'échelle nationale ? On peut en douter et regretter que l'auteure en dise si peu sur des comportements politiques locaux. Comment les brennoux votent-ils depuis 1848 et pour qui ? Les pétitions concernant les étangs laissent apparaître l'existence de notaires, médecins, juristes qui souvent détiennent les mairies. Constituent-ils un contre-pouvoir face aux propriétaires ? Autant de questions que suggère la lecture de l'ouvrage et qui restent pour l'instant ouvertes.

Il est toutefois une chose que met en évidence cette appréhension d'une société locale dans la longue durée, c'est la manière dont s'est forgée, à partir des tensions entre les différents protagonistes du développement économique, une véritable culture de la négociation qui semble obéir à un principe : changer pour que tout reste pareil. On la voit à l'œuvre entre propriétaires d'étangs lors de l'organisation des pêches, entre propriétaires et négociants à propos d'empoisonnement et de prix du poisson, entre l'État et les propriétaires, entre ces derniers et les agriculteurs riverains dont les « relations à plaisanterie » lors des jours de pêche expriment les limites de l'autorité des uns et de la soumission des autres ainsi que leurs variations sensibles au cours du temps. Cette culture de la négociation a trouvé un autre terrain d'application aujourd'hui avec l'arrivée d'un nouveau partenaire, les « écologistes », liée à la mise en place d'une réserve, d'un Parc naturel régional et du plan Natura 2000. Soucieux de préserver la faune et la flore propres à cette zone humide, les naturalistes ne peuvent en effet que s'opposer aux modes de gestion des étangs fondés sur des impératifs de productivité. Leurs actions, analysées dans le dernier chapitre de l'ouvrage, vont donner lieu à de vives tensions, de la part surtout des exploitants d'étangs et des riverains qui iront jusqu'à déverser des pesticides dans les lieux protégés. Elles contribueront du même coup à effacer les différenciations sociales locales et à réaffirmer les solidarités de l'ensemble des brennoux derrière les propriétaires chasseurs et les exploitants d'étang qui vont entamer des discussions avec les associations naturalistes. Les oppositions frontales entre deux représentations radicalement différentes de la nature aboutiront, cette fois encore, à des compromis notamment sur la question des cormorans, espèce protégée, mais prédatrice de poissons, dont la prolifération nuit à la pisciculture. Des compromis paradoxaux, à l'image de ceux conclus jadis entre l'État et les propriétaires : ces derniers s'engagent à protéger l'habitat des oiseaux nicheurs, moyennant quoi la chasse aux cormorans est autorisée à certaines périodes de l'année. L'affaire est à suivre et les négociations toujours en cours.

Espace et rapports sociaux

À plusieurs reprises dans l'ouvrage, l'auteure évoque l'existence de deux Brenne, celle des châteaux et celle qui vit du travail de la terre. Une forte différenciation sociale donc entre ce qui pourrait apparaître comme deux classes aux intérêts opposés, mais qui n'en sont pas moins liées ici par des solidarités puissantes, au point que les descriptions de l'auteure des liens sociaux, tels qu'ils se donnent à voir au moment des pêches, font penser à la description que fait Tocqueville des liens entre maîtres et serviteurs dans les sociétés gouvernées par le principe hiérarchique. Comment ces relations hiérarchiques ont-elles pu se perpétuer dans une société égalitaire ? Force d'inertie de la tradition ? Résidu d'archaïsme ? L'un des intérêts de l'ouvrage est de montrer qu'il n'en est rien, mais qu'elles sont le produit d'une reconstruction permanente. La région en effet est marquée par les migrations : celles des agriculteurs tout d'abord. La forte mortalité au début du XIX^e siècle, puis l'exode rural des brennoux, attirent dans les métairies laissées vacantes nombre d'agriculteurs d'autres régions, de l'Ouest et du Nord notamment. Ceux-ci tentent bien de mettre en œuvre d'autres pratiques, d'autres usages, mais ils finissent par se plier aux pratiques locales : la tradition de la pêche entre autres. Mais les propriétaires changent aussi : Les propriétaires concernés par les décrets révolutionnaires ne sont plus ceux de l'Ancien Régime ; beaucoup d'entre eux cèdent la place à de riches industriels qui achètent des domaines au milieu du XIX^e siècle, puis les revendent au bout de deux à trois générations aux tenants de nouvelles fortunes, qui investiront à leur tour sur leurs terres. Ce mouvement est toujours perceptible aujourd'hui, puisque, paradoxalement dans une région où l'économie rurale est si peu productive, le prix des terres est très élevé (Bédoucha évoque 10 000 euros l'hectare dans les années 2000) : leur attrait n'a pas faibli en raison de la chasse et de l'absence d'urbanisation qui en garantit la préservation. C'est donc une population régulièrement renouvelée qui perpétue des hiérarchies sociales qui semblent venir d'un autre âge. Pourquoi ? On peut regretter que le parti interprétatif de l'auteure laisse aussi peu de place aux chiffres et à des données plus objectivantes. Quelques indicateurs sur l'évolution de la propriété foncière, le nombre et la taille des domaines, celle des métairies et des fermes eussent été bienvenus. Ici en effet, la propriété paysanne semble quasiment inexistante. Les ventes de terre se font, semble-t-il, entre notables anciens et nouveaux et le seul changement dans les modes d'exploitation de la terre concerne le passage du métayage au fermage dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Il est vrai que Geneviève Bédoucha s'intéresse moins à la terre qu'à l'eau. C'est l'usage de l'eau et les dépendances qu'il instaure qui structure les rapports sociaux locaux où s'articulent étroitement différenciations des positions et homogénéité des représentations. Ce qui, de l'extérieur apparaît comme des divergences objectives d'intérêts entre différents groupes en présence est en réalité subsumé ici par une représentation commune de

la nature, une connaissance intime de l'espace et des pratiques partagées comme la chasse. Tout se passe alors comme si, ignorant l'individualisme des sociétés contemporaines, la Brenne présentait les caractéristiques très « durkheimiennes » d'une société à l'intérieur de laquelle les individus – des grands propriétaires aux naturalistes – étaient sommés de se soumettre à des contraintes collectives d'autant plus inconscientes qu'elles se donnent comme naturelles. Peut-être même est-ce cette « illusion » qui sous-tend la souplesse de ces liens sociaux, leurs réajustements permanents et leur faculté d'adaptation à des contextes inédits.

Pour autant, l'auteure n'entend pas tirer de conclusions théoriques du fonctionnement de cette société locale. On le regrette parfois. Mais la posture compréhensive qu'elle adopte jointe au rigoureux souci d'exhaustivité qui est le sien a un double intérêt : celui tout d'abord de nous faire voir une société de l'intérieur, dans la multiplicité de ses composantes, dans la subtilité des nuances que revêtent les pratiques et les visions du monde de chacun. Celui ensuite de ne pas occulter les liens entretenus par le chercheur sur son terrain, mais au contraire de rendre perceptible au lecteur, à travers les impressions de l'ethnographe, l'ambivalence des sensations que font naître les paysages ou les sentiments qu'inspirent les rapports hiérarchiques dans lesquels elle s'est trouvée prise. Cela sans se départir d'un grand respect pour ses interlocuteurs au travers d'une écriture qui jamais ne les stigmatise. En ce sens, cet ouvrage constitue aussi une discrète et magistrale leçon d'ethnographie.

Tiphaine BARTHELEMY

Université de Picardie Jules Vernes, CURAPP-ESS

Tiphaine.barthelemy@u-picardie.fr

Références

- Bédoucha G. (2004) *Éclipse de lune au Yémen*, Paris, Odile Jacob, 348 p.
- Manceron V. (2005) *Une terre en partage. Liens et rivalités dans une société rurale*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 258 p.